



uOttawa

Université d'Ottawa

Cabinet du vice-recteur
aux études

University of Ottawa

Office of the Vice-President
Academic and Provost

Le 24 mars 2009

Monsieur Seamus Wolfe
Vice-Président aux affaires universitaires
Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa
85, rue Université, pièce 07
Ottawa, Ontario
K1N 8Z4

**Objet : Évaluation indépendante du
processus de traitement des cas de fraude scolaire**

Monsieur le Vice-Président,

La semaine dernière, j'ai confié à la professeure Joanne St. Lewis le mandat d'évaluer le processus de traitement des cas de fraude scolaire afin de cerner tout problème, notamment en ce qui concerne les allégations de racisme institutionnel, et de proposer des solutions, le cas échéant. Il s'agit de la première recommandation que Mme St. Lewis avait elle-même faite dans le « Rapport d'évaluation sur le Rapport annuel 2008 du Centre de recours étudiant » déposé en novembre dernier, soit de faire effectuer une évaluation autonome de tout le processus d'appel par un expert.

Madame St. Lewis est professeure à la Section de Common Law depuis plus de quinze ans et directrice du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne. Elle connaît donc bien l'Université d'Ottawa et est une experte dans son domaine, ayant notamment coprésidé le Groupe de travail de l'Association du Barreau canadien sur l'égalité raciale, en plus d'avoir rédigé le rapport « Une justice virtuelle : le racisme systémique et la profession juridique ». Compte tenu du professionnalisme dont elle a toujours fait preuve, et de son statut d'experte largement reconnu au Canada et sur la scène internationale, je suis convaincu qu'elle est la personne toute désignée pour faire une évaluation rigoureuse et impartiale.

☎ 613-562-5737
☎ 613-562-5103

267, Cumberland St. #7
Ottawa (ON) K1N 6N5, Canada
www.uOttawa.ca

Afin que Mme St. Lewis puisse mener à bien son évaluation, elle aurait besoin de la pleine collaboration du Centre de recours étudiant, notamment pour ce qui est du partage de données. Il est entendu que toutes les données personnelles auxquelles pourrait avoir accès Mme St. Lewis seront traitées de façon confidentielle. De plus, aucun rapport ni conversation ne sera rapporté directement dans l'évaluation qu'elle fera, ni transmis à l'administration universitaire de quelque façon que ce soit.

Je suis sûr qu'elle pourra compter sur votre entière collaboration. À la lumière des recommandations qui seront faites, nous pourrions certainement mieux saisir s'il y a des enjeux problématiques et comment corriger la situation au besoin, pour le plus grand bien des étudiants.

Veillez agréer, monsieur le vice-président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le vice-recteur aux études,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert Major'.

Robert Major, MSRC

c.c. Joanne St. Lewis, professeure, Section Common Law
Nathalie Des Rosiers, vice-rectrice par intérim à la gouvernance